

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 décembre 2022

N° CM12122022-03
NB/CPG

L'an deux mille vingt-deux, le douze du mois de décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MARCHAND, 1^{er} Adjoint.

Date de convocation : 6 décembre 2022

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 28

Présents : M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, M F. RABAUD, M A. PERROTIN, M C. PRIOU, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAUT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme M. DEVANNE	Procuration à	M JC MARCHAND
M C. PELLETIER	"	Mme MN FRADIN
Mme M. LERAY	"	M A. PERROTIN
Mme L. BRISSEAU-JAUZELON		

Secrétaire : Mme L. AVOINE

OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN AVENUE DES MOULINS

CONSIDERANT que, dans le cadre de la vente de l'ancien garage FIAT situé avenue des Moulins, la Commune a décidé de faire valoir son droit de préemption sur une partie des biens concernés, le site ayant été référencé au PLUi comme un secteur réservé, à vocation de stationnement ;

CONSIDERANT que, pour restructurer l'espace en bordure de voie, la Municipalité souhaite que la Commune acquière la parcelle cadastrée section AM n°438, d'une surface de 58 m², appartenant à M. VRIGNAUD, afin d'y réaliser 4 à 5 places de stationnement ;

CONSIDERANT l'accord écrit de M. VRIGNAUD, en date du 7 décembre 2022, pour une vente de ce terrain au prix de 500,00 € net vendeur ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section AM n°438, appartenant à M. VRIGNAUD, au prix de 500,00 € net vendeur, les frais d'actes étant à la charge de la Commune ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Lydie AVOINE
Secrétaire de séance

Pour le Maire empêché
Jean-Claude MARCHAND
1^{er} Adjoint